



## Accès réglementé au Touquet Paris-Plage

**Demande de délivrance  
d'un pass entrée de ville pour  
le samedi 4 février 2023**

**Le pass entrée de ville permet d'accéder au Touquet-Paris-Plage  
le Samedi 4 Février 2023 entre 7h et 19h.**

**Je soussigné(e)**

Madame / Monsieur :

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Numéro de téléphone portable: .....

**Déclare être propriétaire du véhicule suivant :**

Marque : .....

Type : .....

Immatriculation : .....

**Sollicite la délivrance d'un pass entrée de ville pour le motif suivant :**

Je suis résident principal ou secondaire au Touquet Paris-Plage

Je suis hébergé au Touquet Paris-Plage le samedi 4 février 2023

Je travaille sur le Touquet Paris- Plage le samedi 4 février 2023

Autres (à justifier) :

.....  
.....  
.....

**Pièces à joindre :**

Pour les résidents principaux ou secondaires :

- Pièce d'identité ;
- Carte grise du véhicule ;
- Justificatif de domicile (Facture d'eau ou d'électricité de moins de 3 mois, quittance de loyer ou taxe d'habitation).

Pour les personnes hébergées sur le Touquet-Paris-Plage le samedi 4 février 2023 :

- Pièce d'identité ;
- Carte grise du véhicule ;
- Justificatif d'hébergement ou de location (Airbnb, réservation...)

Pour les personnes travaillant sur le Touquet-Paris-Plage le samedi 4 février 2023 :

- Pièce d'identité ;
- Carte grise du véhicule ;
- Justificatif de l'employeur.

Pour les autres :

- Pièce d'identité
- Carte grise du véhicule
- Justification de la demande d'un pass entrée de ville

Fait le ..... /01/2023

A

Signature :

**Cadre réservé à l'administration**

Délivré par :

Numéro d'ordre

Délivré le

**P/ le Directeur général des services**